

LUBRIZOL

1 AN APRÈS, QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Voilà 1 an, bien triste anniversaire, que s'est produit l'incendie des entreprises LUBRIZOL et NORMANDIE LOGISTIQUE près de ROUEN.

Cet incendie n'avait rien d'accidentel, mais était bien la conséquence de politiques industrielles et gouvernementales privilégiant l'augmentation des profits contre la sécurité.

D'ailleurs, un rapport de 2008 de l'assureur de LUBRIZOL avait décrit ce scénario, mais pour quelle prise en compte !

Aujourd'hui, 1 an plus tard, plusieurs Fédérations patronales dont France Chimie s'engagent à investir 450 millions d'euros, pour toute la branche donc des milliers d'entreprises, pour renforcer la sécurité des stockages des sites industriels avec des engagements de circonstance.

Mais ce n'est pas de « volonté » dont nous avons besoin pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs et des citoyens, c'est d'actes concrets et factuels des industriels et des entreprises de stockages.

Les gouvernements successifs sont aussi responsables dans les catastrophes industrielles par la mise en place de politiques insuffisantes, non contraignantes, en matière de santé et de sécurité. Et Macron n'est pas en reste, lui qui, dès son arrivée au pouvoir a supprimé les CHSCT, réduit les droits d'intervention des élus représentants du personnel, des syndicats ou encore facilité les augmentations de stockage sans évaluation obligatoire du risque.

19 ans après l'explosion d'AZF à Toulouse qui a causé des dizaines de morts et des milliers de blessés, là encore sur un lieu de stockage, nous ne pouvons faire confiance au détriment des politiques et industriels en matière de santé et sécurité tant qu'ils privilégieront les profits contre les conditions de travail et environnementales. Et les dernières annonces le démontrent.

Pour contrer ces politiques mortifères, la FNIC-CGT exige :

- le retour des CHSCT avec des pouvoirs renforcés,
- la mise en place d'un suivi sanitaire dont le registre des cancers,
- l'interdiction de la sous-traitance sauf pour des cas exceptionnels nécessitant une expertise technologique non présente dans l'entreprise et dont les besoins sont ponctuels et avec l'aval des représentants du personnel,
- la mise en place de service sécurité de professionnels sur les sites SEVESO ou à risque.

Pour ne plus avoir d'AZF, LUBRIZOL ou SAIPOL, les travailleurs et les citoyens doivent prendre la main sur les politiques de santé et sécurité industrielle et environnementale.

La FNIC-CGT appelle les travailleurs et les citoyens à participer à la manifestation devant le site LUBRIZOL de ROUEN le **26 novembre 2020 à 13h30** et à participer à la manifestation nationale à Paris, le **17 octobre 2020**, pour l'emploi et la dignité.

Contacts presse : dominique.vallette@fnic-cgt.fr
Contact Fédération : contact@fnic-cgt.fr
DV/DT Chrono 2020 - 0118

Montreuil, le 25 septembre 2020